

Renforcer ses savoirs et ses compétences pour travailler en partenariat en ETP entre professionnel.le.s et patient.e.s partenaires/expert.e.s



Aujourd'hui, le partenariat professionnel.le.s - personnes concernées/usager.e.s/bénéficiaires dans le secteur sanitaire, social et médico-social est largement promu par différents textes et instances - HAS, EHESP, Santé Publique France, Haut Comité de Santé Publique.

En éducation thérapeutique, ce partenariat peut être envisagé de multiples façons, lors de : la construction d'un programme, l'animation d'atelier, l'élaboration de la démarche d'évaluation... Cette formation permet d'envisager diverses modalités de partenariat en éducation thérapeutique du patient (ETP).

Profil des stagiaires

- Professionnel.le.s des secteurs sanitaire, social, médicosocial, patient.e.s – partenaires/expert.e.s travaillant en partenariat.
- Possibilité de participer à cette formation en binôme professionnel.le/patient.e formé.e.s à l'ETP.

Prérequis

- Etre formé.e à l'ETP - 40h
- Partenariat (professionnel.le/patient.e partenaire) acté ou envisagé dans un avenir proche

Objectifs pédagogiques

- Identifier les fondements du partenariat en ETP
- Identifier les conditions permettant un partenariat constructif
- Identifier les enjeux et limites des pratiques de partenariat en ETP dans sa pratique

Contenu de la formation

Session 1 (2jours)

- Le partenariat en ETP de quoi parlons-nous ?
- Le cadre législatif et les recommandations du partenariat en ETP
- Mes motivations, attentes et limites vis-à-vis du partenariat en ETP
- Les conditions du partenariat en ETP : matérielles, institutionnelles, organisationnelles, relationnelles
- De l'idéal aux réalités du partenariat en ETP dans sa pratique

Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formatrices.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation.

Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

Un travail d'intersession est à rendre sur la plateforme Moodle à l'issue de la session 2 en distanciel.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation. La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du/de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e.

Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e ainsi que les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.rice.s.

Durée et modalité

Formation en présentiel
2j, 14h

Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s. Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.

Sessions

Rennes	20, 21 octobre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)	Anne-Sophie Riou, chargée de projets IREPS Bretagne et Sylvie Monboussin, patiente partenaire
---------------	---	---

Nouveauté : préinscription en ligne

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation [Renforcer ses savoirs et ses compétences pour travailler en partenariat en ETP entre professionnel.le.s et patient.e.s partenaires/expert.e.s sur irepsbretagne.fr, onglet formations :](https://www.irepsbretagne.fr/onglet_formation/renforcer-ses-savoirs-et-ses-compétences-pour-travailler-en-partenariat-en-ETP-entre-professionnel-le-s-et-patient-e-s-partenaires-expert-e-s)

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription »,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le/la stagiaire (convocation).

Contact

Emilie Blanchet / contact@irepsbretagne.fr